



# FAPEE

Fédération des associations de parents  
d'élèves des établissements  
d'enseignement français à l'étranger

Déclaration liminaire au conseil d'administration de l'AEFE

13 mars 2025

Monsieur le président,  
Madame la directrice générale,  
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Au cours des dernières séances de ce conseil d'administration, la FAPEE avait réitéré par deux fois ses propositions de collaboration quant aux réflexions à mener sur l'avenir des bourses scolaires ainsi que sur les travaux portant sur les dispositions relatives au conventionnement et leurs possibles évolutions.

Je souhaite porter à la connaissance de cette assemblée qu'au cours des derniers mois, nos suggestions ont été suivies d'effet dans la pratique et nous nous félicitons des différentes voies de concertation qui se mettent en place. Qu'elles soient en relation directe avec les services de l'Agence ou indirectement dans le cadre d'autres initiatives publiques.

***Sur le sujet de la convention d'abord.***

Sur la base des premiers échanges, nous pensons qu'un travail soutenu permettra de proposer rapidement de nouveaux modèles, adaptés aux réalités auxquelles se confrontent comités de gestion et équipes de direction.

Du petit établissement qui a besoin de conventionner ou de reconventionner pour se stabiliser et se développer, aux établissements de taille plus importante, dont le fonctionnement fait des dispositions communes de l'actuelle convention une base certes solide, mais insuffisante.

Nous mobilisons actuellement les membres de la FAPEE organismes de gestion parentale pour contribuer à la mise à jour du guide du bon usage de la convention correspondant aux pratiques les plus actuelles.

Notre participation récente et active aux séminaires de gouvernance de l'AEFE, ainsi que le colloque organisé par notre Fédération à Shanghai le mois dernier et qui a rassemblé plusieurs membres gestionnaires de la FAPEE, sont des manifestations dont les enseignements permettent de contribuer aux débats avec des éléments d'actualité et pertinents.

***En relation avec l'aide à la scolarité,***

Nous applaudissons le lancement par le ministre délégué aux Français de l'étranger des Assises de la protection sociale, auxquelles notre participation a été sollicitée et que nous avons eu grand plaisir à confirmer

Nous espérons évidemment que la partie dédiée aux bourses scolaires et AESH répondra à nos appels pour une réelle réflexion sur l'évolution du système. Au cours de l'année 2024, la Fapee avait organisé un webinaire « Regards croisés » dédié à cette thématique et pour lequel nous avons sollicité le concours de l'Agence, sans qu'à cette période une collaboration n'ait pu aboutir. De nombreuses pistes sont néanmoins ressorties de cet échange entre les administrateurs de la FAPEE et des élus. Des éléments que nous avons précieusement conservés et qui vont s'avérer utiles à rappeler dans le cadre des Assises, comme dans celui du groupe de travail prévu à l'Agence.

En vue de ces travaux, un constat que je souhaitais toutefois mettre en évidence en avant-première, dans la mesure où il nécessite certainement une étude approfondie. Le nombre de bourses AESH dans les établissements partenaires - qui comptent désormais plus de la moitié des effectifs du réseau - illustre une de nos inquiétudes majeures. Avec 52% des effectifs du



réseau, les établissements partenaires ne reçoivent que 18% des bourses AESH. Les hypothèses « évidentes » avancées se résument à deux facteurs : dans la masse des établissements partenaires plusieurs ne sont aucunement inclusifs. Plusieurs autres (ou les mêmes) comptent dans leurs effectifs très peu d'élèves français (qui a fortiori sont les seuls destinataires possibles des bourses).

Nous sommes bien placés, à la FAPEE pour savoir qu'il existe différents types d'établissements partenaires, même si nous sommes bien plus proches de ceux bénéficiant d'une gestion associative, et que donc ces données brutes et hypothèses invoquées nécessitent une analyse plus fine. Nous pensons cependant que les principes qui nous rassemblent dans le giron de l'Agence et tout particulièrement le socle commun de l'homologation devraient contribuer à davantage incarner la mission de développement de l'enseignement français à l'étranger.

Au titre des événements marquant qui ont fait se mobiliser et réagir les membres de la FAPEE et certains collectifs de parents en particulier ; nous n'avons pu que nous alarmer de l'incident survenu dans un EGD du réseau en janvier dernier, et qui selon les faits qui nous ont été rapportés ont mêlé l'inventaire des impayés sur les frais de scolarité avec la conduite hors des classes des élèves concernés. Il ne s'agit pas ici de pointer un établissement — mais de comprendre comment de jeunes élèves peuvent être impliqués directement, et sans n'y rien pouvoir, dans les questions financières entre l'Agence et leurs familles. Je sais que nous avons formulé une question diverse à ce sujet, nous sommes attentifs la réponse apportée et nous devons certainement poursuivre les échanges en conséquence.

Une parenthèse d'ailleurs, aux sujets des questions diverses, que j'ouvre à la réflexion du collectif rassemblé aujourd'hui, à ma lecture attentive des questions diverses, j'en regroupe un nombre certain entre deux catégories :

- 1) Celles qui relèvent de cas particuliers d'établissements et qui semblent traduire un problème d'accès à la tutelle, un manque de dialogue ou d'écoute, pour obtenir une réponse directement auprès d'elle.
- 2) Celles qui finalement appellent des réponses prennent la forme d'indicateurs dont dispose l'Agence et qui méritent d'être communiqués tant ils sont illustratifs.

Trouvons un meilleur destin à ces deux regroupements de questions, nous aiderons des établissements à débloquer plus rapidement des situations manifestement ralenties.

*Enfin, au chapitre des demandes d'action formulées par la FAPEE et pour lesquelles des développements concrets pourront intervenir, je m'en permets deux nouvelles :*

- 1) Des membres de notre fédération, gestionnaires d'établissements partenaires nous partagent qu'ils entendent des difficultés de recrutement dans le cadre de la réintégration des personnels frappés par le cap des 6 ans de détachement. Même si les effets de la circulaire de 2019 étaient attendus, le rappel des enseignants en particulier se fait à marche forcée et à sens unique. Pour le dire très simplement, les mouvements de retour vers la France sont cadrés très directement et très administrativement. Mais aucune disposition n'existe pour faciliter leur « remplacement » dans une réflexion plus long terme. Les Conseils d'administrations employeurs des contrats locaux s'inquiètent



# FAPEE

Fédération des associations de parents  
d'élèves des établissements  
d'enseignement français à l'étranger

Déclaration liminaire au conseil d'administration de l'AEFE

13 mars 2025

également de la dilution dans leurs effectifs de la représentation des enseignants et personnels de direction sous régime de détachement.

La machine est-elle grippée ou les rouages sont-ils irrémédiablement décalés ? Nous avons collectivement besoin d'une série d'action allant jusqu'aux services de la DGRH du ministère de l'Éducation nationale pour encadrer les mouvements depuis et vers les partenaires. Ne serait-ce que pour que chacun soit conscient des vraies règles du jeu.

La vertu du renouvellement des effectifs dans les EFE passe aussi par les perspectives qui sont offertes aux personnels de l'éducation nationale dans l'ensemble du réseau.

- 2) Mes échanges des derniers jours avec plusieurs parties prenantes de l'enseignement Français à l'Étranger m'ont convaincu de la nécessité d'un inventaire des innovations stratégiques portées par les organismes gestionnaires.

Nous qui représentons la gestion parentale, ainsi que les autres opérateurs - en particulier ceux revêtant une forme associative qui gèrent des établissements à travers le monde - devraient faire l'objet d'une consultation sous l'égide de l'agence afin de mener une réflexion sur la manière de valoriser l'enseignement à la française, ainsi que sur les développements et innovations permettant de maintenir attractifs les établissements Français à l'étranger qui doivent faire face à une concurrence internationale croissante